

RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES - RÉALISÉ EN NOVEMBRE 2005

EN BREF



CAGP • ACPDPTM
CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONS PLANIFIÉS

Volet 1 – Caractéristiques des membres

Le sondage qui a été mené en octobre 2005 auprès de nos membres comportait onze questions qui ont permis de mieux le connaître. En tout, 353 membres ont participé au sondage.

C'est à Toronto que le nombre de répondants a été le plus grand (14 p. cent). Viennent ensuite Vancouver et Montréal, avec 9 p. cent et 5 p. cent des répondants respectivement. Les données dont nous disposons déjà concernant la répartition provinciale concordent avec celles que nous avons obtenues dans le sondage. Le plus grand nombre de répondants pour une province donnée proviennent de l'Ontario : ils représentent 45 p. cent des répondants. Notre base de données existante indique en effet que 41 p. cent des membres de l'association viennent de l'Ontario. La Colombie-Britannique vient en deuxième avec 20 p. cent des membres. Notre banque de données indique que 21 p. cent de nos membres travaillent en Colombie-Britannique. Vous trouverez dans le tableau suivant une comparaison des réponses obtenues pendant le sondage avec les informations déjà contenues dans notre base de données.

PROVINCE	RÉSULTATS DU SONDAGE EN %	BASE DE DONNÉES EN %
Ontario	45	41
Colombie-Britannique	20	21
Alberta	10	11
Québec	9	10
Manitoba	5	5
Saskatchewan	4	4
Nouvelle-Écosse	4	4
Nouveau-Brunswick	2	2
Île-du-Prince-Édouard	0	0
Terre-Neuve	0	1
Hors Canada	0	0

Les résultats de notre sondage en ce qui concerne la répartition de nos membres entre les provinces concordent tout à fait avec ceux qui sont contenus dans notre base de données.

Le sondage nous a permis d'obtenir l'âge de nos répondants, sur une base anonyme. Cela nous permet de mieux comprendre qui sont nos membres et de connaître leur expérience professionnelle antérieure. Nous n'avons pas cette information dans notre base de données. Les résultats sont les suivants :

CATÉGORIES D'ÂGE	POURCENTAGE DE RÉPONDANTS PAR CATÉGORIE
20 – 29	5

30 - 39	19
40 - 49	35
50 - 59	28
60 - 69	11
70 +	2

Nous pouvons clairement constater que la plus grande proportion de nos membres qui ont des responsabilités dans le domaine des dons planifiés ont plus de 40 ans. Plusieurs de nos membres sont cependant dans la vingtaine. Plusieurs membres ont pris leur retraite passé soixante ans, mais demeurent actifs au sein de l'association même jusqu'à l'âge de 70 ans et plus.

Soixante-cinq p. cent des personnes qui ont répondu au sondage étaient des femmes. Cette information concorde avec celle que nous avons dans notre base de données qui indique que 60 p. cent de nos membres sont des femmes.

Nos membres ont un niveau d'éducation très intéressant. Douze p. cent des répondants ont un diplôme collégial; 51 p. cent un diplôme de premier cycle universitaire; 18 p. cent ont une maîtrise; 10 p. cent un doctorat, les autres ont suivi des cours à l'université ou ont une licence. Ceci représente 91 p. cent de nos répondants ! Nous pouvons être fiers du niveau d'éducation de nos membres.

Un nombre impressionnant de nos répondants ont indiqué préférer le français comme langue de communication, à savoir 12 p. cent ! Notre base de données indiquait plutôt que 9 p. cent de nos membres utilisent le français comme langue première. Nous devons féliciter nos membres de langue française d'avoir été si nombreux à répondre à ce sondage.

Notre question portant sur la proportion du temps consacré aux dons planifiés a donné des résultats intéressants. Quarante-six p. cent de nos membres ont consacré moins d'un quart de leur temps de travail aux dons planifiés. C'est dans cette catégorie que se retrouve le plus grand nombre de nos répondants. Le deuxième plus grand groupe, qui représente 18 p. cent des répondants, consacre l'entièreté de son temps de travail aux dons planifiés. Ce sont deux extrêmes. En tant que porte-parole des professionnels en dons planifiés au Canada, il est important de garder à l'esprit que ce ne sont pas tous nos membres qui travaillent uniquement dans le domaine des dons planifiés et qu'un bon nombre d'entre eux sont responsables d'autres activités au sein de leur organisme, qu'il s'agisse d'activités à caractère philanthropique ou non.

Trente et un p. cent de nos membres ne travaillent dans le domaine des dons planifiés que depuis un à trois ans : il s'agit du plus important groupe de répondants. La deuxième catégorie en importance est celle des répondants qui travaillent dans le domaine depuis 4 à 6 ans, qui représentent 27 p. cent des répondants. Ces chiffres indiquent clairement qu'il y a eu un accroissement rapide de cette fonction et de

cette activité au cours des dix dernières années. Les chiffres que voici reflètent bien cet accroissement :

NOMBRE D'ANNÉES DANS LE DOMAINE DES DONS PLANIFIÉS	POURCENTAGE DE RÉPONDANTS PAR CATÉGORIE
Moins de une	1
1 à 3	31
4 à 6	27
7 à 10	16
Plus de 10	15
Aucune	3

Nous avons demandé à nos répondants de se définir comme étant soit des professionnels en dons planifiés travaillant au sein d'un organisme de bienfaisance ou comme conseillers professionnels dans divers domaines de compétence. Certains de nos répondants ont déclaré être les deux à la fois. Ces réponses ont amené la CAGP*ACPD^{MD} à redéfinir ses catégories de membres. Nous avons donc modifié nos catégories de membres pour refléter les trois réalités suivantes et avons retravaillé les sous-sections.

Professionnel en dons planifiés

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Arts et culture | <input type="radio"/> Aide internationale |
| <input type="radio"/> Services à la communauté | <input type="radio"/> Religion |
| <input type="radio"/> Éducation et recherche | <input type="radio"/> Services sociaux |
| <input type="radio"/> Environnement | <input type="radio"/> Sports et récréation |
| <input type="radio"/> Santé | <input type="radio"/> Autre |

Conseiller professionnel

- Comptabilité
- Droit
- Assurances
- Finances
- Autre

Expert-conseil (consultants)

La dernière question de ce volet du sondage était la suivante : *Depuis combien d'années êtes-vous membre de la CAGP*ACPD^{MD} ?* Les réponses de nos répondants ne concordent pas tout à fait avec les données que nous avons dans notre base de données.

NOMBRE D'ANNÉES EN TANT QUE MEMBRE DE LA CAGP*ACPD ^{MD}	POURCENTAGE DE RÉPONDANTS PAR CATÉGORIE	POURCENTAGE SELON NOTRE BASE DE DONNÉES
Moins d'une année	10	21
Une	10	16
Deux	15	10
Trois	15	10
Quatre	8	7
Cinq	11	6

Six	7	7
Sept	3	5
Huitt	4	5
Plus de huit	13	12

Cela indique qu'une grande proportion de personnes qui sont membres depuis deux ou trois ans ont répondu au sondage. Notre base de données indique correctement que nous avons une bonne proportion de tout nouveaux membres (moins d'un an). Mais ils n'ont pas répondu au sondage autant que les autres.

Volet 2 – Services aux membres

Nous avons posé neuf questions concernant les services aux membres afin de déterminer ceux qu'ils jugent utiles et ceux qu'ils aimeraient obtenir. Même si le nombre total de répondants s'élevait à 353 pour l'ensemble du sondage, le nombre de répondants varie d'une question à l'autre, car il n'était pas obligatoire de répondre aux questions de cette section.

Notre question sur les services que nos membres apprécient le plus a obtenu 326 réponses. Les réponses qui reviennent le plus souvent sont les suivantes : réseautage; tables rondes; information/ressources (formation/perfectionnement professionnel); congrès annuel; activités de relations gouvernementales; le Planner; le cours sur les dons planifiés et l'affichage d'offres d'emplois.

Nous avons demandé à nos membres de nous indiquer le niveau de pertinence des outils suivants :

- ◆ *Liens vers des ressources*
- ◆ *Informations concernant les tables rondes locales sur le site Web national*
- ◆ *Information concernant l'évaluation des programmes de dons planifiés*
- ◆ *Établissement de liens avec des conseillers professionnels*
- ◆ *Établissement de liens avec des collègues travaillant au sein d'autres organismes de bienfaisance*
- ◆ *Exemples d'excellentes pratiques*
- ◆ *Listes de vérification et modèles de documents pour un bureau de dons planifiés*
- ◆ *Mise en valeur des intentions de dons*
- ◆ *Réseautage*
- ◆ *Informations concernant la fiscalité.*

Selon les 334 personnes qui ont répondu à cette question, la plus haute cote de pertinence a été décernée aux *Exemples d'excellentes pratiques* (73 p. cent des répondants ont indiqué que cet outil était hautement pertinent). Il est suivi de près par l'*Établissement de liens avec des collègues travaillant au sein d'autres organismes de bienfaisance* (72 p. cent des répondants estiment que cet outil est hautement pertinent).; *Réseautage* (70 p. cent); et *Informations concernant la fiscalité* (69 p. cent). En tout, 23 p. cent des répondants ont jugé que les *Informations concernant les tables rondes locales sur le site Web national* étaient peu pertinentes, alors que 28 p. cent des répondants estimaient pour leur part que cet outil était hautement pertinent.

Les mêmes répondants nous ont fait part de la fréquence d'utilisation de ces dix outils. Celui qui a été désigné comme étant le plus utilisé est l'*Établissement de liens avec des collègues travaillant au sein d'autres organismes de bienfaisance* (53 p. cent des répondants s'en servent beaucoup). En deuxième place viennent les *Informations concernant la fiscalité* (50 p. cent), suivies par le Réseautage (49 p. cent). Quant aux *Liens vers des ressources*, ils sont utilisés de temps en temps par 72 p. cent des répondants. Le moins utilisé a été la *Mise en valeur des intentions de dons* que 45 p. cent des répondants ont dit ne jamais utiliser.

Les répondants ont manifesté de l'intérêt pour deux autres avantages additionnels qu'il serait possible d'offrir aux membres, à savoir l'agrément et le mentorat. À notre connaissance, une de nos tables rondes offre déjà un programme de mentorat, mais c'est une idée que le bureau national aimerait mettre en pratique dans l'ensemble du pays. En ce qui concerne l'agrément, nous avons mis sur pied un sous-comité national qui évaluera la faisabilité de la création d'un agrément propre aux professionnels en dons planifiés faisant partie de l'association.

Nous avons également demandé à nos membres d'évaluer la pertinence des avantages offerts aux membres que voici :

- ◆ *Possibilité de faire du bénévolat*
- ◆ *Crédits d'agrément et d'éducation permanente*
- ◆ *Informations sur le métier de professionnel en dons planifiés - Salaires canadiens et avantages sociaux (dans la mesure de leur disponibilité)*
- ◆ *Affichage d'offres d'emploi*

En tout, 331 personnes ont répondu à ces questions. L'*agrément et les crédits d'éducation permanente* ont été jugés comme étant hautement pertinents par 45 p. cent des répondants, suivis par *Informations sur le métier de professionnel en dons planifiés - Salaires canadiens et avantages sociaux* et *Affichage d'offres d'emploi* (jugés hautement pertinents par 41 p. cent des répondants). L'élément jugé le moins pertinent a été la *Possibilité de faire du bénévolat* (46 p. cent des répondants ont jugé que cet élément était peu pertinent).

Plusieurs des avantages actuellement offerts aux membres ne sont pas souvent utilisés par nos répondants. Toutefois, 51 p. cent d'entre eux ont répondu qu'ils utilisaient de temps en temps les *Informations sur le métier de professionnel en dons planifiés - Salaires canadiens et avantages sociaux*; 46 p. cent consultent parfois l'*Affichage d'offres d'emploi*; et 44 p. cent se servent à l'occasion des *crédits d'agrément et d'éducation permanente*. Une fois de plus, la majorité des répondants ont indiqué ne pas se prévaloir des possibilités de bénévolat.

Quand nous avons demandé aux répondants pourquoi ils adhèrent à la CAGP-ACPD^{MD}, 325 des 353 répondants ont donné une réponse. Les raisons les plus souvent invoquées étaient les possibilités de formation, de réseautage et de perfectionnement professionnel. L'association est clairement reconnue pour représenter les professionnels en dons planifiés et nous nous positionnons comme un chef de file en ce domaine.

Cela est apparu clairement au conseil d'administration lors des journées de réflexion auxquelles ses membres ont participé en novembre. La plupart des membres continuent d'adhérer à l'association parce qu'ils croient en notre travail et en ce que nous représentons.

Quatre-vingt-quinze p. cent de nos 331 répondants ont l'intention de renouveler leur adhésion à la CAGPACDPMD. La principale raison de non-renouvellement est le coût de l'adhésion. Le coût n'est pas trop élevé pour une association professionnelle, mais le budget de nombreux organismes est modeste et limité aux professionnels qui ont besoin de formation.

VOLET 3 – Les communications

Nous avons posé à nos membres cinq questions concernant les communications entre le bureau national, les tables rondes locales et nos membres pour savoir quelles sont les activités de formation importantes à leurs yeux. En tout, 325 membres ont répondu à cette question.

Nous avons proposé une liste de huit activités en demandant aux membres d'en déterminer l'importance :

- ◆ *Rencontres mensuelles de votre table ronde locale*
- ◆ *Séminaires éducatifs et ateliers organisés par votre table ronde locale*
- ◆ *Congrès annuel national*
- ◆ *Bulletin de liaison mensuel (Planner)*
- ◆ *Site Web national de la CAGP-ACDPMD*
- ◆ *Personnel du bureau national de la CAGP-ACDPMD*
- ◆ *Section réservée aux membres sur le site Web de l'association*
- ◆ *Emploi des deux langues officielles*

Les répondants pouvaient indiquer si l'importance de ces activités pour eux était faible, moyenne ou élevée.

Les activités jugées les plus pertinentes selon nos répondants ont été les *séminaires éducatifs et ateliers organisés par les tables rondes locales* : 60 % des répondants les ont jugés très importants. Vient ensuite le *bulletin de liaison mensuel*, jugé très pertinent par 46 % des répondants, et le congrès national trouvé important par 43 % d'entre eux. La pertinence de la *section réservée aux membres sur le site Web de l'association* a été jugée modérée par 53 % des répondants tandis que le *personnel du bureau national de la CAGP-ACDPMD* et le *site Web national de la CAGP-ACDPMD* ont aussi été jugés d'importance modérée par 48 % des répondants. L'activité jugée moins pertinente était l'*emploi des deux langues officielles* que 66 % des répondants ont jugée peu importante. Il convient de noter cependant que seulement 12 % de nos répondants ont indiqué utiliser le français comme langue première.

On a également demandé à ces répondants d'indiquer la fréquence de leur participation à ces huit activités de formation ou leur intention de s'en prévaloir si elles

étaient offertes. Ils ont répondu que les activités susceptibles d'être les plus fréquentées sont les *séminaires éducatifs et ateliers organisés par les tables rondes locales* : 54 % des répondants ont indiqué qu'ils les fréquentaient beaucoup. Suivent le *bulletin de liaison mensuel*, très utilisé par 48 % des répondants, et les *rencontres mensuelles des tables rondes locales*, très fréquentées par 42 % d'entre eux. En tout, 62 % font un usage occasionnel du *site Web national de la CAGP-ACPD^{MD}* et 58 % de la *section réservée aux membres sur le site Web de l'association*. Enfin, 49 % des répondants font à l'occasion appel au *personnel du bureau national de la CAGP-ACPD^{MD}*. Une fois de plus, l'activité jugée la moins pertinente a été l'*emploi des deux langues officielles* que 75 % des répondants ont dit ne pas utiliser ou ne pas avoir l'intention d'utiliser.

Nous avons ensuite demandé à nos membres de préciser quels étaient les sujets qu'ils désiraient voir traités dans le cadre des activités de formation. Voici la liste des sujets qui leur a été proposée :

- ◆ *Mise sur pied d'un programme de dons planifiés*
- ◆ *Instruments de planification de dons*
- ◆ *Modifications à la loi de l'impôt sur le revenu*
- ◆ *Répercussions fiscales*
- ◆ *Marketing de votre programme de dons planifiés*
- ◆ *Gestion de votre programme de dons planifiés*
- ◆ *Statistiques sur les dons planifiés au Canada*
- ◆ *Collaboration avec vos conseillers*
- ◆ *Relations avec les clients et les donateurs*

Une fois de plus, les répondants ont eu la possibilité d'indiquer le degré d'importance de ces sujets.

Les *modifications à la loi de l'impôt sur le revenu* ont été jugées très pertinentes par 79 % de nos répondants, suivies par les *répercussions fiscales* et les *relations avec les clients et les donateurs* trouvées très importantes respectivement par 76 % et 73 % d'entre eux. Pour leur part, le *marketing des programmes de dons planifiés*, la *gestion des programmes de dons planifiés*, les *instruments de planification de dons*, les *statistiques sur les dons planifiés au Canada* et la *collaboration avec les conseillers* ont tous été jugés importants, respectivement par 66 %, 63 %, 62 %, 59 % et 54 % des répondants. Un seul sujet a été jugé peu important par 40 % des répondants : il s'agit de la *mise sur pied d'un programme de dons planifiés*.

Nos membres ont fréquenté ou fréquenteraient des activités de formation portant sur tous les sujets mentionnés précédemment si elles étaient offertes au niveau local ou dans le cadre du congrès annuel. Ce sont 70 % des répondants qui ont indiqué qu'ils s'inscriraient souvent à des activités de formation portant sur les *modifications à la loi de l'impôt sur le revenu* ; 64 % et 63 % ont dit vouloir assister régulièrement à des activités de formation portant sur les *relations avec les clients et les donateurs* et le *marketing des programmes de dons planifiés*. Pour leur part, la *gestion de programmes de dons planifiés*, les *instruments de planification de dons*, les *statistiques sur les dons planifiés au Canada* et la *collaboration avec les conseillers* ont été cités respectivement par 58 %, 58 %, 54 % et 50 % des répondants qui avaient l'intention de

s'y inscrire de manière régulière. Une fois de plus, les répondants ont indiqué dans une proportion de 37 % qu'ils ne participeraient pas à des activités portant sur la *mise sur pied d'un programme de dons planifiés*. Les activités portant sur les questions éthiques et la fiscalité ont été le plus souvent citées. Parmi les autres sujets proposés, mentionnons les suivants : la gestion de patrimoines et de legs, la conduite d'appels impromptus, les outils de communication, l'adaptation à la diversité culturelle, les tendances émergentes dans le domaine de la philanthropie, les présentations franches d'expériences de professionnels chevronnés, les possibilités d'établissement de partenariat entre des professionnels en dons planifiés et leurs conseillers, les ateliers individuels, l'introduction des dons planifiés dans les plans de développement ainsi que l'utilisation optimale des conseils d'administration et des réseaux de bénévoles pour améliorer les programmes de planification de dons.

Volet 4 – Activités de formation organisées par le bureau national

Nous avons posé onze questions concernant les activités de formation organisées par le bureau national à nos membres afin de mieux cerner leurs besoins. En tout, 322 personnes ont répondu à ces questions.

L'association organise actuellement trois grandes activités de formation, à savoir :

- le Cours canadien sur les dons planifiés
- le congrès national annuel de l'association
- le symposium de niveau avancé (qui a lieu tous les deux ans à Ottawa).

Nous avons demandé à nos membres s'ils avaient déjà suivi le cours canadien sur les dons planifiés donné par la CAGP*ACDPMD. En tout, 54 % des répondants ont répondu par l'affirmative. Parmi les 46 % des répondants qui n'ont pas suivi le cours, 45 % ont indiqué avoir l'intention de le suivre.

Quand nous leur avons demandé s'ils avaient assisté au congrès annuel de l'association, 65 % ont répondu « oui ». Ceux qui ont répondu « non » ont indiqué qu'ils n'y avaient pas encore assisté pour des raisons financières ou par manque de temps.

Enfin, 8 % des répondants ont indiqué avoir assisté à un symposium de niveau avancé. En tout, 37 % de ceux qui n'avaient pas participé à cette activité ont dit avoir l'intention de le faire. Ceux qui ont répondu qu'ils n'ont pas l'intention d'assister à un tel symposium ont invoqué des raisons financières ou le manque de temps.

La CAGP*ACDPMD ne décerne pas encore d'agrément à ses membres. Nous avons donc demandé aux répondants quels affiliations ou agréments professionnels ils détenaient. Cinquante-sept p. cent de nos répondants ont indiqué ne pas avoir d'affiliation; 5 % détiennent un agrément à titre de CFP; 20 % portent un des titres suivants : AFP, LLB, CLU, CMI ou TEP; 17 % sont agréés à titre de CFRE, et 1 % sont CGA ou CA.

Nous avons demandé à nos membres s'ils avaient l'intention d'obtenir une nouvelle affiliation ou un nouvel agrément professionnel. Soixante-seize p. cent de nos membres n'envisagent pas cette possibilité; 16 % ont l'intention d'obtenir un agrément à titre de CFRE, 6 % ont l'intention d'obtenir un autre titre, par exemple celui de EPC ou de MBA, et 2 % cherchent à obtenir un agrément à titre de CFP.

Trente-trois p. cent de nos répondants sont « très » intéressés par la création d'un agrément propre aux dons planifiés qui leur donnerait le titre de professionnel en dons planifiés agréé (CGP); 40 % sont « assez » intéressés, et 27 % indiquent que cette question ne les touche pas vraiment. Enfin, 48 % des répondants estiment très important que la CAGP*ACPD^{MD} prenne l'initiative de mettre sur pied un agrément professionnel reconnu à l'échelle nationale dans le domaine des dons planifiés, 33 % pensent que cette question est moyennement importante et 19 % n'y accordent pas beaucoup d'attention.

Le dernier volet du sondage que la CAGP*ACPD^{MD} a effectué auprès de ses membres porte sur le programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}. Il a permis de recueillir de l'information précieuse sur l'importance qu'accordent nos membres à ce programme et sera présenté dans la prochaine édition du *PLANNER*. Ce volet présente un intérêt particulier à la fois pour le personnel du bureau national et pour les dirigeants des tables rondes.

Volet 5 – Le programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}

Comme vous le savez sûrement déjà, UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} est le nom donné en français à un programme de sensibilisation qui vise à encourager les particuliers, quel que soit leur milieu, à faire des dons au moyen de leur testament ou de tout autre instrument de planification de dons à une association sans but lucratif ou à un organisme de bienfaisance de leur choix. Le programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} ne sollicite pas de dons pour des organismes particuliers. Il a plutôt pour objectif de sensibiliser le public à l'importance de prévoir l'inclusion de dons de bienfaisance dans toute planification successorale.

Nous avons posé deux questions à nos membres afin de mesurer l'importance qu'ils accordent à ce programme. En tout, 322 membres ont répondu à ces questions.

À la question « Quelle importance accordez-vous à votre programme local UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} ? », 42 % des répondants ont indiqué qu'ils considéraient le programme comme étant « assez important », 30 % « très important » et 28 % « pas vraiment important ».

À la question « Le programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} a-t-il influencé votre décision d'adhérer à la CAGP*ACPD^{MD} ou de maintenir votre adhésion ? », 68 % ont répondu « peu », 23 % « moyennement » et 12 % « beaucoup ».

Il s'agit du dernier volet des résultats du sondage auprès des membres de la CAGP*ACPD^{MD}. Ces résultats sont d'une grande utilité pour le bureau national et les

tables rondes locales. Nous avons été heureux de partager cette information avec nos membres, qui constituent notre raison d'être. N'hésitez pas à consulter les autres volets de ce sondage publiés dans les précédents numéros du *Planner*, lesquels sont affichés dans la section réservée aux membres de notre site Web.